



## Solde de tout compte errone avant fin de contrat??

Par **greg62124**, le 11/10/2010 à 11:34

Bonjour,

je viens sur ce forum pour demander de l'aide pour mon problème.

J'ai signé un CDD le 16 juillet 2010 de 3 mois soit jusqu'au 15 octobre 2010.

le problème est le suivant :

je viens de recevoir mon solde de tout compte ce jour incluant mon salaire du 01 au 30 septembre ainsi que mes indemnités de congés payés.

alors voilà le souci est que d'une part mon contrat n'est pas terminé mais que l'entreprise a fermé le 2 octobre pour fin de cessation d'activité.

d'autre part c'est qu'il ne m'a pas payé pour le 1er et le 2 octobre jours de travail, et aussi c'est que je n'ai reçu aucune indemnités de fin de contrat (10% des rémunérations perçues je crois)

enfin a-t-il le droit de m'envoyer un solde de tout compte avant la fin légale de mon contrat.

je voudrais donc savoir quels sont mes droits et dois-je lui envoyer un recommandé ?

merci d'avance pour votre aide